



POLITIQUE QSE & DEVELOPPEMENT DURABLE

Notre démarche QSE et nos projets RSE

1

UNE POLITIQUE DE PREVENTION

3 PILIERS POUR GARANTIR, COMMUNIQUER ET ACCOMPAGNER NOTRE POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

2

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

DE NOMBREUSES ACTIONS DÉJÀ EN PLACE POUR APPUYER NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

3

UNE CERTIFICATION DE NOS ACTIONS

NOTRE DEMARCHE QSE VALIDEE ET CONFIRMEE TOUS LES DEUX ANS

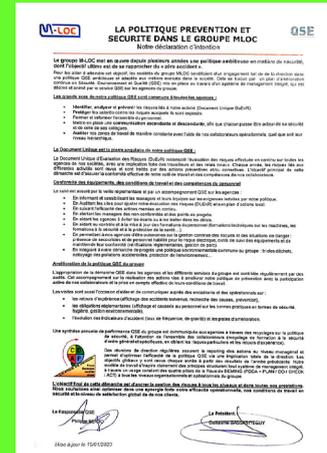


1

UNE POLITIQUE DE PREVENTION 3 PILIERS POUR GARANTIR, COMMUNIQUER ET ACCOMPAGNER NOTRE POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Une politique de prévention qui s'appuie sur un document engageant l'entreprise : LA POLITIQUE PREVENTION ET SECURITE DANS LE GROUPE M-LOC

Ce document reprend point par point tous les engagements de l'entreprise. Véritable profession de foi, il est communiqué et partagé à l'ensemble des acteurs et fait l'objet de plans d'actions opérationnels s'appuyant sur 3 piliers...



PREMIER PILIER :
GARANTIR LA CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE
TRAVAIL, DES PRESTATIONS ET DES COMPORTEMENTS

DEUXIEME PILIER :
COMMUNIQUER SUR L'EVALUATION OBJECTIVE ET
CONTINUE DES RISQUES

TROISIEME PILIER :
ACCOMPAGNER LA DEMARCHE
D'AMELIORATION CONTINUE QSE SUR TOUTES NOS
AGENCES ET AUPRES DE TOUTES LES PARTIES
INTERESSEES



UNE POLITIQUE DE PREVENTION

3 PILIERS POUR GARANTIR, COMMUNIQUER ET ACCOMPAGNER NOTRE POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE



LA POLITIQUE PREVENTION ET SECURITE DANS LE GROUPE MLOC



Notre déclaration d'intention

Le groupe M-LOC met en œuvre depuis plusieurs années une politique ambitieuse en matière de sécurité, dont l'objectif ultime est de se rapprocher du « zéro accident ».

Pour les aider à atteindre cet objectif, les sociétés du groupe MLOC bénéficient d'un engagement fort de la direction dans une politique QSE ambitieuse et adaptée aux métiers exercés dans la société. Cela se traduit par un plan d'amélioration continue en Sécurité, Environnement et Qualité (QSE) mis en place au travers d'un système de management intégré, qui est décliné et animé par le service QSE sur les agences du groupe.

Les grands axes de notre politique QSE sont communs à toutes les agences :

- Identifier, analyser et prévenir les risques liés à notre activité (Document Unique DuEvR).
- Protéger les salariés contre les risques auxquels ils sont exposés.
- Former et informer l'ensemble du personnel.
- Mettre en place une communication ascendante et descendante, afin que chacun puisse être acteur de sa sécurité et de celle de ses collègues.
- Auditer nos zones de travail de manière constante avec l'aide de nos collaborateurs opérationnels, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Le Document Unique est la pierre angulaire de notre politique QSE :

Le Document Unique d'Evaluation des Risques (DuEvR) retranscrit l'évaluation des risques effectuée en continu sur toutes les agences de nos sociétés, avec une implication forte des travailleurs et des relais locaux. Chaque année, les risques liés aux différentes activités sont revus et sont traités par des actions préventives et/ou correctives. L'objectif principal de cette démarche est d'assurer la conformité effective de notre outil de travail et des compétences de nos collaborateurs.

Conformité des équipements, des conditions de travail et des compétences du personnel

Le suivi est assuré par la veille réglementaire et par un accompagnement QSE sur les agences :

- En informant et sensibilisant les managers et leurs équipes sur les exigences induites par notre politique.
- En Auditant les sites pour ajuster notre évaluation des risques (DUEvR) et son plan d'actions local.
- En suivant l'efficacité des actions menées en continu.
- En alertant les managers des non-conformités et des points de progrès.
- En aidant les agences à éviter les écarts ou à les traiter dans les délais.
- En aidant au contrôle et à la mise à jour des formations du personnel (formations techniques sur les machines, les formations à la sécurité et à la protection de la santé...).
- En permettant à nos agences d'être autonomes sur la gestion continue des risques et des situations de danger : présence de secouristes et de personnel habilité pour le risque électrique, outils de suivi des équipements et de maintien de leur conformité (vérifications réglementaires, gestion de parc).
- En intégrant à notre démarche de progrès une politique environnementale commune au groupe : tri des déchets, nettoyage des pollutions accidentelles, protection de l'environnement...

Amélioration de la politique QSE du groupe

L'appropriation de la démarche QSE dans les agences et les différents services du groupe est contrôlée régulièrement par des audits. Cet accompagnement sur la réalisation des actions vise à améliorer notre politique de prévention avec la participation active de nos collaborateurs et la prise en compte effective de leurs conditions de travail.

Les visites sont aussi l'occasion d'aider et de communiquer auprès des encadrants et des opérationnels sur :

- les retours d'expérience (affichage des accidents survenus, recherche des causes, prévention),
- les obligations réglementaires (affichage et causerie au personnel sur les bonnes pratiques en termes de sécurité, hygiène, gestion environnementale),
- l'évolution des indicateurs d'accident (taux de fréquence, de gravité) et les pistes d'amélioration.

Une synthèse annuelle de performance QSE du groupe est communiquée aux agences à travers des recyclages sur la politique de sécurité, à l'attention de l'ensemble des collaborateurs (recyclage de formation à la sécurité d'ordre général et spécifiques, en ciblant les risques particuliers et les retours d'expérience).



Des réunions de direction régulières assurent le reporting des actions au niveau managérial et permet d'optimiser l'efficacité de la politique QSE via une implication totale de la direction. Les objectifs globaux y sont revus chaque année à partir des résultats de l'année précédente. Notre modèle de travail s'inspire clairement des principes structurant tout système de management intégré, à travers un usage constant des quatre piliers de la Roue de DEMING (PDCA = PLAN / DO / CHECK / ACT) à tous les niveaux organisationnels et opérationnels du groupe.

L'objectif final de cette démarche est d'ancrer la gestion des risques à tous les niveaux et dans toutes nos prestations. Nous souhaitons ainsi optimiser dans une synergie forte notre efficacité opérationnelle, nos conditions de travail en sécurité et le niveau de satisfaction global de de nos clients.

Le Responsable QSE

Philippe BERTO

Le Président

Guillaume BASSISTEGUY

Mise à jour le 15/01/2020



2

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE NOMBREUSES ACTIONS DÉJÀ EN PLACE POUR APPUYER NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Une politique environnementale qui s'appuie sur un document engageant l'entreprise : LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LE GROUPE L-LOC

Notre objectif : réduire au maximum notre empreinte carbone en prenant des décisions responsables pour notre réseau d'agences, nos ateliers, nos véhicules, et notre flotte de matériels à la location



Actions en cours ou réalisées à ce jour en faveur de l'environnement :

- Filières de tri pérennes et généralisées pour tous nos déchets
- Optimisation de la filière de tri des déchets (respect des flux de traitement des déchets dangereux et non dangereux)
- Démarche de réduction des déchets dangereux : rétention des huiles et produits chimiques, anticipation des fuites (bouchons, bacs de récupération), tapis et lingettes (selon les agences)
- Réduction de l'impact environnemental lié aux motorisations thermiques des engins et de véhicules routiers (gamme M-Green, mise en place de points de charge pour VE sur les agences principales, mise à disposition progressive de véhicule électrique type Zoe pour commerciaux...)
- Réduction de notre dépendance énergétique et électrique par l'installation progressive de panneaux photovoltaïques (en cours de validation pour 2021: Saran, prévu en 2022 pour La Châtre et Saint Herblain, plan de déploiement progressif sur 10 ans)

Bilan carbone réalisé par un organisme indépendant



UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE NOMBREUSES ACTIONS DÉJÀ EN PLACE POUR APPUYER NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LE GROUPE MLOC



Notre déclaration d'intention

Convaincu que la préservation de l'environnement est un enjeu de société majeur, le groupe M-LOC veut développer sa politique environnementale afin qu'elle devienne une composante à part entière du management de l'entreprise. C'est pourquoi le groupe M-LOC souhaite prévenir, limiter et atténuer les impacts de toutes ses activités sur l'environnement en travaillant sur les axes d'amélioration suivants :

- **respecter les lois environnementales** et autres exigences en vigueur, telles que des codes de bonnes pratiques
- **adapter** dans chacune de nos agences **les procédures de travail pour intégrer la gestion environnementale** à toutes les étapes de notre activité professionnelle
- **sensibiliser et former nos employés** sur les questions environnementales
- communiquer les buts et les objectifs environnementaux aux employés et aux parties prenantes externes
- **utiliser**, notamment lors des investissements de remplacement ou d'amélioration, **les meilleures technologies disponibles** sous réserve qu'elles constituent une alternative économiquement acceptable
- chercher à **améliorer progressivement** sa performance environnementale par la mise en place, la réalisation et le suivi de plans d'action pluriannuels
- **réduire la pollution en agissant sur les émissions et les déchets**, y compris les émissions provenant du transport, des fuites et des déversements d'huile, du bruit excessif, de la chaleur ou des vibrations générés par les activités de notre entreprise
- **encourager les filières de réutilisation et de recyclage** des produits usagés ou en fin de vie
- **optimiser autant que possible** l'utilisation des ressources énergétiques et **économiser** les ressources naturelles non renouvelables
- travailler en liaison avec la **communauté locale et les organismes d'état (DREAL, ADEME,...)**
- encourager nos prestataires à **adopter des règles de conduite respectueuses de l'Environnement**

La mise en œuvre de cette politique doit s'appuyer sur une évaluation périodique de la démarche environnementale. Elle est développée au travers de notre approche intégrée actuelle « Qualité / Sécurité / Environnement » (QSE) dont l'objectif principal est l'amélioration continue ainsi qu'une adaptation régulière de la formation de nos personnels aux besoins de notre politique d'entreprise.

Notre démarche intégrée d'amélioration continue couvre en effet les exigences de sécurité et de santé au travail, de qualité de prestation et de gestion environnementale que nous nous imposons. Cette approche ambitieuse a pour objectif d'étendre progressivement le champ d'application de notre politique au concept de responsabilité sociale de l'entreprise et de développement durable.

Le Président,

Guillaume BASSAISTEGUY

Le responsable QSE

Philippe BERTO



3

UNE CERTIFICATION DE NOS ACTIONS

NOTRE DEMARCHE QSE VALIDEE ET CONFIRMEE
TOUS LES DEUX ANS

Tous les 2 ans, un organisme de certification indépendant (DEKRA ou BV certification) intervient au nom du DLR pour nous délivrer la certification SE+

Cette certification confirme la bonne application, au quotidien dans le réseau M-Loc, des engagements pris par l'entreprise en terme de sécurité et d'environnement.

DIPLÔME DE LABELLISATION

La commission de labellisation a l'honneur de décerner à l'entreprise :

M-LOC

pour l'ensemble de ses agences

le label SE+ qui atteste de son engagement en matière de sécurité et d'environnement.

Délivré à Noisy-le-Grand, le 06/08/2020
et valable jusqu'au 05/08/2022

Le Président du DLR
Bertrand CARRET



www.label-securite-environnement.fr

DLR

Fédération nationale des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériels de bâtiment, travaux publics et manutention
19 rue de l'Université - 93160 Noisy-le-Grand - Tél. : 01 49 89 32 32 - Fax : 01 49 89 32 30

